



Traité Nedarim

Michna 5 - Chapitre 10

בוגרת ששנת שנים עשר חודש, ואלמנה שלושים ים רבי אליעזר אומר, הויאל ובולה חייב במצוותיה, יפר; וחכמים אומרים, אין הבעל מפר, עד שתיכנס לרשוטו.

Après qu'une fille de seconde majorité a laissé passer douze mois depuis ses fiançailles, ou pour une veuve fiancée après une période de trente jours, selon Rabbi Eliézer, le futur pourra énoncer la libération des vœux, de même qu'il est tenu de pourvoir à sa nourriture ; selon les autres Sages, ce futur ne peut pas les délier, jusqu'à ce que la femme entre en la puissance du mari (après le mariage effectif).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions